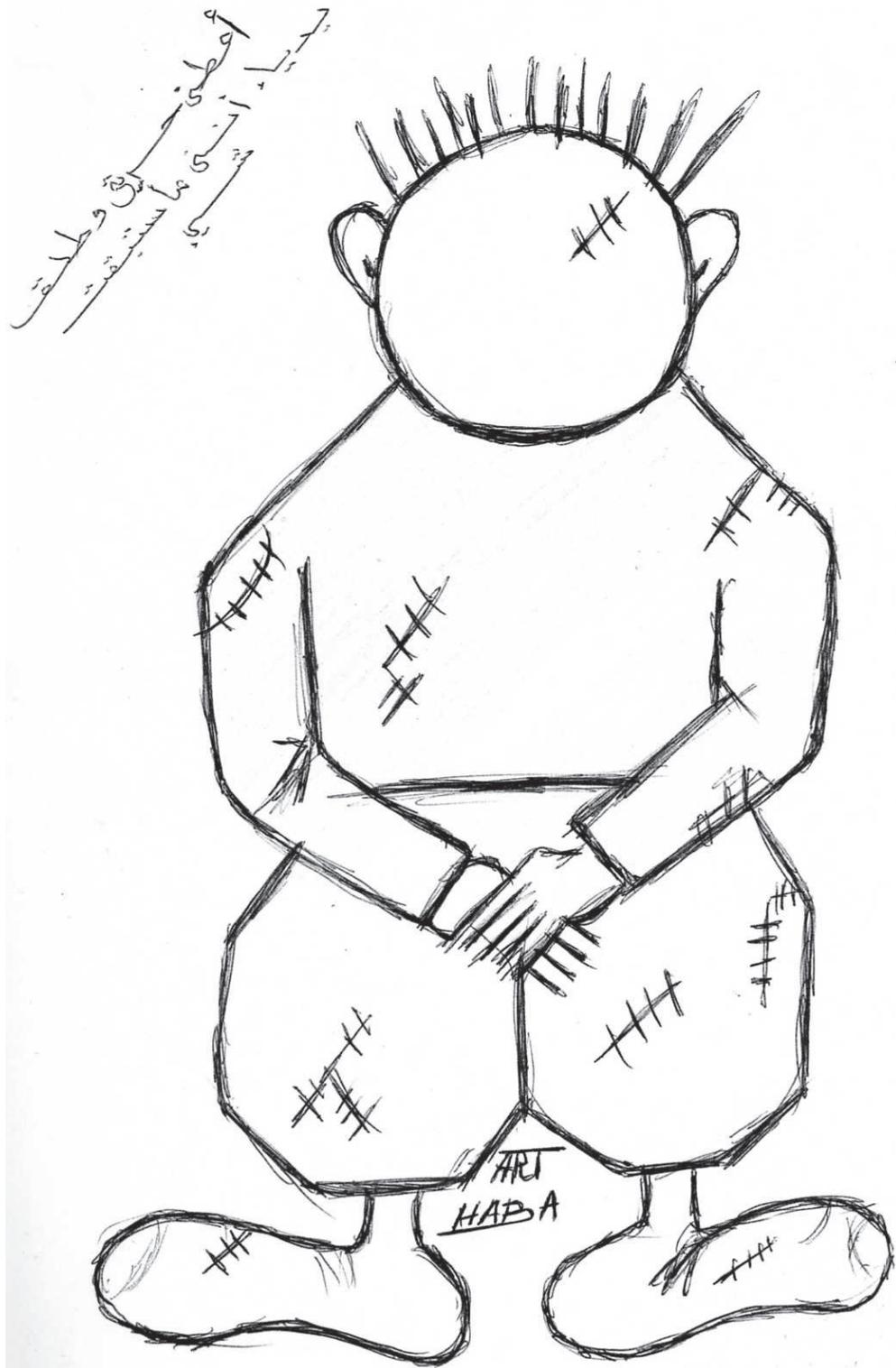


Coordination des Jungles

Diagnostic et préfiguration

Lily Boillet



« Donne-moi les mains libres, c'est tout ce que je désire »
(Haba, Soudanais exilé depuis 10 ans, Calais, 2011)

SOMMAIRE

I. Méthode	4
II. Contexte	5
A. Profil des exilés	5
1. Origine.....	5
2. Évolutions récentes.....	6
3. Des outils pervers: Frontex et Dublin II.....	6
B. Les associations	9
C. L'attitude des élus	11
1. Soutien.....	11
2. Situation médiane.....	12
3. Participation à la politique de répression et de destruction des abris.....	12
III. Analyse	13
A. Les pratiques	13
1. Aller Vers.....	13
2. Amener les personnes à soi.....	13
3. Présence quotidienne, appropriation des lieux de vie.....	14
B. L'urgence	14
1. La situation sur le terrain: l'urgence permanente.....	14
2. L'information: la porte sur l'incurie du système d'accueil et de prise en charge français.....	16
3. Substitution des bénévoles à toutes les prérogatives de l'État.....	17
IV. La plate-forme (pistes de travail)	18
A. Missions	18
B. Besoins humains	19
C. Besoins matériels	20
1. Frais de déplacement.....	20
2. Autres frais.....	20
Remerciements	21
Glossaire des sigles	22
Questionnaire diagnostique	23
Actions et contacts des associations	29
Tableau des liens entre associations	42

Dès le début des années quatre-vingt-dix, avec le début des politiques de visas et de fermeture des frontières, des personnes migrantes avaient déjà été détectées aux alentours des ports du Nord et du Pas-de-Calais menant vers l'Angleterre. Les crises de l'ex-Yougoslavie et d'Irak accentuent le phénomène sur la ville de Calais, jusqu'à l'ouverture en 1999, à Sangatte, d'un centre géré par la Croix-Rouge. Ce centre devient la pomme de discorde qui empoisonne les relations franco-britanniques. Sa fermeture hypermédiatisée en 2002, en fait la pierre angulaire de nouveaux accords franco-britanniques de coopération contre l'immigration dite clandestine. Elle marque durablement les esprits et rend, durant 7 ans, cette question d'immigration quasi invisible aux grands médias, jusqu'en septembre 2009, où la destruction de « LA » jungle de Calais fait ressurgir la question – elle n'était en fait qu'une seule jungle parmi celles du Nord-Pas-de-Calais, celle des Afghans, pachtouns, à Calais. Ces shows médiatiques prétendaient faire disparaître les personnes migrantes, et participaient à la manipulation de l'opinion anglaise et française en taillant la part belle au financement de la répression (accords du 6 juillet 2009, prise en charge des frais de sécurisation du port de Calais), le tout, au bénéfice politico-médiatique des chefs d'orchestre (N. Sarkozy en 2002, E. Besson en 2009).

Bien que rendues invisibles, ou médiatisées uniquement sur Calais dans un but politique, ces deux dernières décennies, les personnes migrantes se sont répandues sur un territoire toujours plus large : de Cherbourg à Ostende, en passant par Paris et Dunkerque, colonisant toutes les aires de repos des autoroutes, comme les bosquets des stations essence menant à tous les ports ayant une ligne vers l'Angleterre ou l'Irlande. Partout où elles peuvent avoir accès à des camions en partance pour ces îles, les personnes organisent des lieux de vie, des camps de bric et de broc.

La multiplication des camps a naturellement provoqué la multiplication des associations à vocation caritative et sociale. Ces trois dernières années au moins 6 ont vu le jour, ce qui porte à une vingtaine le nombre d'association dites « jungles » parce qu'elles œuvrent auprès des migrants vivant temporairement dans des jungles ou dans des squats. Les connaissances, les expériences et les pratiques sur le terrain sont donc variables.

La répartition géographique des camps sur deux départements multiplie également les interlocuteurs institutionnels : préfet du Nord, préfet du Pas-de-Calais, plusieurs sous-préfets, différents corps de police – PAF du Nord, du Pas-de-Calais, les gendarmeries locales, brigades mobiles de répression, pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, CRS – mais également les institutions sociales : direction de la cohésion sociale de

chaque département, SIAO (système intégré d'accueil et d'orientation) de chaque arrondissement.

Certaines associations ont alors ressenti le besoin de déterminer des dénominateurs communs à chacun des lieux, pour porter un plaidoyer commun face aux autorités et aux représentants de l'État, tel qu'un meilleur accès au droit d'asile, à l'hébergement et la lutte contre les violences. C'est la volonté de mutualiser les moyens et les compétences pour organiser une meilleure défense des droits et des personnes qui est à l'origine de ce diagnostic.

Courant 2010, des contacts ont été pris avec le CCFD-Terre Solidaire, qui, par une aide ponctuelle, finance la rédaction de ce diagnostic. Le Carrefour des Solidarités de Dunkerque a accepté d'héberger le financement du CCFD afin de mettre en place la mission.

Le diagnostic a pour but d'aider les associations à déterminer le meilleur mode d'organisation collective et de soutenir la recherche de financement de la future organisation.

I. MÉTHODE

Afin de faire un diagnostic des différents lieux où vivent les personnes migrantes qui tentent de rejoindre clandestinement la Grande-Bretagne, j'ai rencontré des personnes, représentants d'association ou à titre individuel, qui interviennent auprès des migrants.

À l'aide d'un questionnaire axé sur l'activité des associations sur/autour des sites où les personnes migrantes se concentrent, un tableau compile les informations recueillies (questionnaire et tableau en annexe).

Le diagnostic s'est effectué par des visites sur le terrain, l'observation des conditions de vie des personnes migrantes, et, quand ça a été possible, des conditions d'intervention des bénévoles.

Conduire les entretiens dans un laps de temps imparti a été difficile : les personnes interviewées avaient souvent besoin de parler pour raconter la violence et la souffrance qu'elles accompagnent, ou les moments de joie qu'elles partagent avec les exilés dans les jungles. La majorité des personnes avaient également besoin d'information sur les situations voisines.

Les entretiens ont ainsi été l'occasion d'échanges d'informations, de point de vue sur la migration dans le Nord-Pas-de-Calais et Cherbourg, sur les profils et projets des personnes migrantes et sur la pratique de l'aide apportée par les associations. En quelque sorte, le travail de coordination commençait par ces simples conversations.

Il est important de considérer que le rapport ne donne pas une description exhaustive de la situation de chaque site.

Plusieurs difficultés ont tout de suite été soulevées.

- le manque de temps, une mission de 3 mois à mi-temps, n'a pas permis d'accorder le temps nécessaire à l'appréhension de l'ensemble des acteurs et facteurs influençant chaque site, comme les relations avec les pouvoirs et autorités publiques.

- L'étendue du terrain a nécessité de nombreux et longs déplacements. Pour éviter trop de dépense, j'ai donc souvent été hébergée sur place (merci aux hébergeurs), ce qui n'est pas viable sur le long terme.
- Ce manque de temps ainsi que l'absence de traducteur ne permettent pas non plus de mettre plus en avant la parole des personnes migrantes concernées par l'action des associations rencontrées.
- Absence de réponse de plusieurs associations, ainsi que l'absence de contact sur des sites où des personnes migrantes ont été détectées (Marquise, Ghyvelde...).

Associations qui ont participé au diagnostic :

- Région dunkerquoise : ACC minorités visibles, Emmaüs, Ligue des droits de l'Homme, MRAP, Médecins du Monde, Salam, Secours Catholique, Terre d'Errance Flandres Littoral + antenne Tétéghem.
- Calais : Auberge des Migrants, le vestiaire, Secours Catholique.
- « Jungles des terres » : Fraternité Migrants du Bassin Minier 62 (Angres), Terre d'Errance Steenvoorde, Terre d'Errance Norrent-Fontes, Secours Catholique St-Omer (Tatinghem).
- loin très loin mais tellement dans la même situation : Itinérance Cherbourg.

Salam Calais, Flandres Terre Solidaire et les membres NoBorder contactés n'ont pas répondu aux demandes de rendez-vous. La Belle Étoile a été rencontrée une fois mais n'a pas rempli le questionnaire et n'a pas pu donner suite, mais désire être tenue au courant. La Marmite aux Idées a désiré se tenir éloignée du projet. Emmaüs St-Omer n'a pas été sollicité après l'envoi de la lettre d'invitation faute de temps et de contact direct.

II. CONTEXTE

A. Profil des exilés

1. Origine

Il est difficile de dresser un portrait des exilés qui se déplacent jusque dans le Nord-Pas-de-Calais, tant les populations sont mobiles et changeantes. Pourtant plusieurs traits ont peu différé ces derniers mois, les exilés continuent d'être en majorité des Afghans, des Kurdes irakiens, des Soudanais, puis des Iraniens, des Palestiniens, des Vietnamiens, des Érythréens et des Éthiopiens. La majorité vient donc de pays en guerre ou en proie à des dictatures féroces, le reste, de pays où la situation économique est dramatique notamment pour une jeunesse qui se rêve un autre avenir. On estime qu'ils seraient environ 500 dans la région, répartis sur 7 sites connus. La majorité déclarant se rendre au Royaume Uni pour demander l'asile du fait de persécution ou de situation de conflit généralisé.

Le profil et les parcours des exilés varient dans la région selon les politiques européennes d'immigration et de gestion de frontières, ainsi que selon les conditions géopolitiques et sociales des pays de transit extra-européens (Libye, Turquie...), comme intra-européen.

2. Évolutions récentes

Ainsi, de 2007 à 2009, il y avait environ 200 à 250 Érythréens dans Calais, dont une soixantaine de femmes, souvent avec enfants. En mai 2009, l'Italie signe avec la Libye des accords « d'amitié ». Derrière une compensation des faits de guerre et de colonisation, Kadhafi a été payé, à hauteur de 5 milliards d'euros, pour qu'il contienne les migrants subsahariens sur son sol et « gère les flux migratoires » de façon conjointe avec l'Italie et l'Europe, via l'agence Frontex (voir plus bas).

En octobre 2009, lorsque la mairie de Calais ordonne la destruction du « squat des éclusiers », majoritairement habité par des Érythréens, il n'en restait plus qu'une poignée. Preuve que les destructions et harcèlement, perpétré à Calais depuis septembre 2009, ne sont pas les uniques responsables de la baisse du nombre d'exilés dans la ville. Maintenant les exilés originaires de la corne de l'Afrique se concentrent sur les camps de Steenvoorde et de Norrent-Fontes.

Depuis quelques mois, les bénévoles constatent une baisse du nombre d'afghans. Les bénévoles et militants présents dans le Nord Pas de Calais ont ainsi constaté, dès juillet 2010, la disparition des mineurs afghans isolés. Jusqu'alors environ 150 (ils étaient 132, le 22 septembre 2009, jour de la destruction de la jungle pachtoune), ils ne sont plus que quelques dizaines sur toute la région.

Ici encore, le rôle de Frontex semble déterminant, avec l'opération « Poséidon 2010 », destinée à « sécuriser » la zone maritime de la frontière gréco-turque, qui représente la principale porte d'entrée de l'Europe pour les exilés du Moyen-Orient (Afghans, Irakiens, Iraniens). Cette opération a provoqué une baisse de 65 % des interpellations en 2010 par rapport à 2009, ce qui peut expliquer la réduction du nombre d'afghans dans le Calais en 2010.

Les effets de la crise financière et économique en Grande Bretagne réorienteraient également les routes migratoires vers le Nord – ce que semble confirmer l'arrivée de mineurs isolés en plus grand nombre dans les pays scandinaves.

Depuis les récents troubles populaires de Libye (février 2011), plusieurs milliers de réfugiés érythréens, éthiopiens, somaliens et soudanais, ont atteint les côtes italiennes et maltaises. Certains, parmi ceux qui se destinent à l'Angleterre, sont déjà arrivés dans le Nord-Pas-de-Calais à la mi-avril.

3. Des outils pervers : Frontex et Dublin II

Frontex est une agence, créée en 2004, juridiquement distincte de l'UE mais institutionnellement reliée aux États et aux organes de l'UE. Grâce à un budget de 88 millions d'euros en 2011, elle est chargée de la « sécurité des frontières extérieures », sans que ses missions ne soient commandées ou discutées au parlement européen. Dotées d'un arsenal fourni par les États membres (notamment de drones et d'hélicoptères pour la détection aérienne des arrivants), des troupes au sol et en mer sont chargées d'empêcher les gens d'entrer sur

le territoire et facilitent les refoulements, pourtant interdits par les conventions internationales.

L'autre facteur qui influence les parcours migratoires est le Règlement Dublin II et son outil technique le système Eurodac.

Le règlement Dublin II, mis en place en 2003, avait le vœu pieu de stabiliser les populations demandant refuge et de lutter contre les multiples demandes au sein de l'Union européenne (« tourisme de l'asile »). Stipulant que le pays d'entrée en Europe est responsable de l'étranger depuis sa demande de titre de séjour jusqu'à son intégration ou son expulsion, et ce, pour des durées variables de 1 à 10 ans. Ce règlement est secondé par le système Eurodac, qui permet le fichage des étrangers par prise d'empreintes digitales. Mais les conséquences de l'accueil inégal, réservé aux demandeurs d'asile selon les pays responsables de l'examen de leur dossier, ne semblent pas avoir été prévues. À moins que, comme le pensent les associations de défense des droits de l'Homme et/ou des étrangers, cette convention n'ait pour but de « protéger » les pays les plus attractifs du fait des anciens liens coloniaux et de leur croissance économique, aux dépens des personnes migrantes mais également des pays par lesquels elles entrent en Europe.

Par exemple, si un exilé entre par la Grèce, il a peu de chance de voir sa demande examinée et encore moins de la voir acceptée. En 2010 ce pays d'entrée a octroyé le statut de réfugié à 1 % des demandeurs.

Si on est entré par l'Italie, c'est l'accueil et l'intégration qui pose problème. Les ONG italiennes mais également les réseaux internationaux de défenses des étrangers confirment les difficultés d'accès au travail légal, à l'éducation, tous dénoncent l'absence d'hébergement, de prise en charge et une xénophobie galopante.

Plus récemment, les bénévoles relèvent des cas de demandeurs d'asile « dublinisables » vers l'est de l'Europe, comme la Hongrie ou la Bulgarie, pays qui n'ont pas non plus de tradition d'accueil et où les discriminations sont fortes.

L'accès au droit d'asile n'est donc plus effectif : par exemple, un demandeur d'asile irakien a 74 % de chance d'obtenir le statut de réfugié en France. Jusque fin 2010, s'il disait être passé par la Grèce ou si celle-ci avait placé ses empreintes dans Eurodac, il se voyait répondre qu'il devait retourner là-bas pour y poursuivre ou y déposer sa demande.

Je précise « jusque fin 2010 » car la CEDH a récemment condamné la Belgique et la Grèce, la première pour avoir renvoyé un Afghane en Grèce où il pouvait être exposé à de mauvais traitements, la seconde pour avoir infligé ces mauvais traitements en laissant le demandeur dans le dénuement le plus total. Actuellement, la majorité des États membres ont « suspendu » les réadmissions, ce qui augure d'autres drames à l'issue de cette suspension.

Car suspendre n'implique pas le transfert de responsabilité de la Grèce vers les pays où se sont déplacés les exilés pour faire leur demande d'asile. On observe actuellement, sur Calais, mais également sur Paris, les conséquences d'une autre suspension sans transfert : l'Angleterre avait cessé, entre octobre 2008 et avril 2010, de renvoyer les Érythréens « dublinisables » en Italie, ce qui avait « stabilisé » cette population. Depuis avril 2010, les renvois ont repris, donc les expulsés ont repris leur errance à la recherche d'un refuge. Cela ne se fait pas sans drame car certains ont passé parfois plus de 2 ans au Royaume Uni, avaient rejoint leur famille, avaient commencé à construire une nouvelle vie. Tous ces efforts et ce temps réduits à néant par une expulsion qui les a « déposés » à l'aéroport de Rome, sans rien, comme « remis à zéro ». Beaucoup d'entre eux ont décidé, selon les témoignages de

bénévoles et d'exilés, de tenter leur chance soit à Paris, soit à Calais, et ont grossi les rangs des demandeurs d'asile non hébergés survivant dans les squats ou les jungles.

Ils sont, comme les surnomment les bénévoles, les « dublinisés », les « dublinisables », ceux qui à chaque étape tentent de demander l'asile mais en sont interdits à cause de leurs empreintes. Il n'est donc pas rare au détour d'un feu de camp d'une jungle de voir les exilés s'automutiler sur du fer rougi par le feu ou à l'aide de rasoir ou d'acide. Ces temps d'errance organisés par les accords de réadmission ont donc pour conséquences des périodes dites « de jungle », subies par les personnes migrantes. Les bénévoles témoignent avoir parfois vu passer la même personne 3 fois en 4 ans. La région n'est donc plus qu'une région de transit mais une zone d'errance, et voit ces derniers mois l'augmentation du nombre de personnes « échouées » sur la côte, et s'en trouve affectée profondément. Certains exilés se sont petit à petit clochardisés, notamment dans Calais, de plus en plus touchés par la dépression, l'alcoolisme, la paranoïa, allant parfois jusqu'à développer des symptômes de schizophrénie. D'autres développent des stratégies de survivance qui les mènent en prison. En effet, après des mois, voire des années d'errance, les économies familiales sont épuisées, l'accès au travail rendu plus difficile, ce sont les exilés les plus « anciens », donc les plus expérimentés, qui se chargent de faire passer les nouveaux arrivants, et qui finissent, au final, par grossir les chiffres des prisons régionales déjà bondées.

Loin d'être les plus « organisés » ou les plus violents, ces personnes sont surnommées « fermeurs de portes » par les bénévoles en opposition aux passeurs tant décriés par les médias et jugés mafieux. Les fermeurs de portes sont des proies faciles pour remplir les quotas d'interpellation « d'aidants ». Plusieurs associations ont déclaré avoir fait appel, à l'occasion de violences perpétrées par des passeurs mafieux, aux services de police sans que ceux-ci ne jugent les affaires sérieuses voire même ne se déplacent. Terre d'Errance à Norrent-Fontes en 2008, le collectif Fraternité migrant de Angres en 2009, et plus récemment, fin 2010, Médecins du Monde à Tétéghem et Grande-Synthe, toutes ces associations ont constaté l'absence de réaction de la police lorsqu'elle est réclamée par les migrants via les bénévoles. Paradoxalement quand les personnes migrantes semblent s'être émancipées de leurs passeurs mafieux pour s'autogérer, elles deviennent à des fréquences très régulières la proie d'opération de flagrants délits ou d'enquêtes judiciaires. Le camp de Norrent-Fontes en a vu 4 en 4 mois, de janvier à avril 2011, en plein milieu d'un bras de fer entre le maire du village qui tolère la jungle et le préfet du Pas de Calais qui veut la détruire. Sur tous les autres sites, tous les bénévoles interrogés s'accordent à constater les opérations de contrôle des personnes migrantes et de destruction des abris, n'ayant aucun effet sur les réseaux mafieux, mais qui contribuent à « pousser » les exilés vers le Royaume Uni.

Il est important de noter qu'il reste d'autres endroits où les personnes migrantes attendent de traverser la frontière mais où aucune aide ne leur est apportée, ou en tout cas pas déclarée. Quelques endroits sont connus du réseau jungle comme Marquise, Boulogne sur Mer, Ghyvelde, Thélou, même si parfois la présence est sporadique. Il est donc envisageable que des exilés soient présents dans d'autres endroits, sans que cela soit connu.

B. Les associations

Bien que le phénomène « Jungles » se soit dispersé sur un large territoire et que Calais n'est plus la ville où les personnes migrantes se concentrent le plus, elle reste la ville symbole de la question migratoire et des politiques européennes et/ou françaises en terme d'immigration et d'asile, donc là où l'État intervient le plus.

Les associations, dites « traditionnelles », comme Salam, la Belle Étoile, le Secours Catholique, sont sur le terrain depuis de nombreuses années, parfois même avant le camp de Sangatte, et dans des conditions de travail extrêmement difficile. L'atmosphère entre ces associations était très dégradée, surtout entre Salam et le C'SUR, qui réunissait la Belle Étoile, Secours Catholique, la LDH, La Cimade, les Verts et beaucoup d'individus.

Depuis 2008, le paysage associatif a évolué, l'Auberge des migrants s'est créée suite à l'arrêt des distributions alimentaires du Secours Catholique (arrêt définitif) et de la Belle Étoile (qui ont repris depuis). La marmite aux idées est née et dispense notamment des cours de FLE dans les squats. Le camp noborder a amené de nouveaux militants réunis dans « Calais migrants solidarity ». Ces deux derniers groupes ne se destinent pas à l'aide humanitaire mais, pour le premier, à l'accompagnement des personnes migrantes dans les jungles et les squats par de la diffusion d'infos et de conseils et des cours FLE, et pour le second, à l'observation de la situation par rapport aux politiques d'immigration européennes et françaises répressives.

L'année 2009 a vu l'arrivée du HCR et de France Terre d'Asile à la demande du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, en prévision de la destruction de la jungle des pachtouns. FTDA, après appel d'offres, a repris l'assistance juridique au CRA de Coquelles à la place de la Cimade, mais ils ont ouvert un poste à l'extérieur. FTDA et HCR travaillent toujours en binôme et prennent maintenant en charge la majorité des demandes d'asile qui sont faites en sous-préfecture de Calais, le premier bénéficiant des moyens du second, notamment en traduction.

Fin 2010, le C'SUR s'est dissous. Depuis, il n'y a plus, sur Calais, de moment dédié à l'échange et au travail interassociatif porté sur la pratique de l'aide humanitaire et sur les conditions de vie des personnes migrantes. Surtout, il n'y a plus d'organe de communication, initiateur de mobilisation collective. Le seul moment où tout le monde se réunit est le conseil des migrants, instauré à l'automne 2008 par la nouvelle municipalité, qui méconnaît la question migratoire dans son ensemble. Les propos rapportés par la presse, comme les témoignages des représentants associatifs, portent à croire que le maire et son équipe fondent leur opinion sur cette question migratoire, donc leur politique à son encontre, sur des préjugés et des visions naïves ethnocentrées. L'équipe municipale pense avoir été élue sur une campagne « anti-migrants », elle s'applique donc à rendre impossible toute installation permettant un peu de repos aux personnes migrantes, mais surtout refuse toute proposition ou initiative pouvant être étiquetée comme « pour » les migrants. Elle profite des tensions entre associations et pratique la division afin d'amenuiser la portée de l'indignation de celles-ci, et étouffer tout écho médiatique qui ne serait pas en faveur « du tout répressif ». Le tout contribue à laisser carte blanche au préfet et sous préfet pour mettre en œuvre la politique gouvernementale de répression.

Après la destruction de la jungle pachtoune en septembre 2009, comme promis, le volet « humanitaire » sert de vitrine pour couper court aux critiques et aux revendications. Il est constitué d'un nouveau lieu de distribution de nourriture (bitume + algeco, cependant, une pétition des « voisins » circule actuellement pour remettre en cause le lieu de distribution de repas), d'un nouveau lieu pour les douches (récemment incendié pour la deuxième fois), la mise à disposition et la prise en charge financière d'un lieu d'accueil de jour, le tout dispersé aux pourtours de la ville.

L'embauche d'un juriste par le Secours Catholique et l'initiative du HCR et de FTDA de collecter les informations de chaque site, permettent depuis quelques mois une réunion mensuelle sur le thème de l'asile. Les associations du Nord et du Pas de Calais y participent plus ou moins régulièrement. Cela favorise le monitoring des demandes d'asile mais pas encore le plaidoyer collectif pour une amélioration de la prise en charge des personnes. Cette réunion spécifique asile s'est mise en place à la requête des membres associatifs de chaque site qui exprimaient leurs difficultés sur ce thème lors de réunions dites « jungles » et sous l'impulsion du HCR et de FTDA.

En effet, 2008 a vu la création d'associations autour des jungles se trouvant dans les terres, le long des autoroutes menant aux ports (A26 pour le port de Calais, A25 pour Dunkerque), Terre d'Errance en janvier à Norrent-Fontes, Terre d'Errance Steenvoorde en automne et le collectif Fraternité Migrants du Bassin minier 62 autour des migrants présents à Angres (elles sont dites « jungles des terres »).

C'est à l'initiative de Terre d'Errance, soutenu par les autres groupes, qu'a été organisée la première réunion « jungle » en 2009. Depuis, sans régularité, les associations « jungles » de Calais, de Dunkerque, de Paris, de Cherbourg et des terres se réunissent dans le but d'échanger leurs expériences, d'apprendre les unes des autres et d'avancer dans l'objectif commun d'améliorer le sort des personnes migrantes.

L'outil de base de ce réseau d'association est une liste de diffusion qui facilite la communication et les échanges d'information. C'est ce réseau jungle, informel, qui cherche, par cette mission de diagnostic, à se formaliser en une plateforme de service qui soutiendrait l'action des associations qui la composent et concrétiser les réflexions menées depuis la première réunion. La dernière réunion du réseau a eu lieu en septembre 2010 ; depuis, les rencontres permettant la réflexion sur la mission et sur la plateforme ont fait office de réunion jungles.

C'est par l'entremise de Médecins du Monde que le Dunkerquois a été connecté au réseau jungle. MdM, présent sur Calais et sur Dunkerque, a permis une ouverture du réseau jungle sur les associations qui soutiennent les personnes migrantes sur Grande-Synthe, Tétéghem et Loon-Plage avant sa disparition partielle.

Sur ces sites, la présence de migrants est connue depuis le début des années quatre-vingt-dix. Le MRAP et la LDH se rendaient déjà à l'époque sur les camps. Ces dernières années les associations humanitaires se sont multipliées autour des jungles dunkerquoises, soit en coordination avec Calais comme Salam Dunkerque dépendant de Salam Nord-Pas-de-Calais, soit par délégation départementale comme le Secours Catholique, ou Emmaüs, soit issue de la solidarité locale comme la dernière née Terre d'Errance Flandres Littoral, ou ACC Minorité Visible. Depuis les années 2000, le Carrefour des Solidarités, qui est un réseau d'associations et institutions sociales, caritatives et humanitaires, s'est intéressé à la question des exilés. Il accueille en son sein les associations qui soutiennent les migrants, constituées en collectif. Depuis quelques mois, le collectif a pris de l'ampleur car il est l'outil d'une coordination devenue nécessaire vu la multiplication des acteurs sur des sites moins nombreux. En effet, Terre d'Errance Flandres littoral et le Secours Catholique n'intervenaient que sur

Loon-Plage. La destruction du camp en septembre 2010 a tourné ces 2 groupes sur la jungle de Tétéghem où Salam intervenait déjà ainsi que des groupes de paroissiens et ACC minorité visible.

Le collectif, par l'entremise du Carrefour des Solidarités et de certains de ses membres impliqués dans la vie sociale et politique de la communauté urbaine de Dunkerque, a obtenu l'an dernier la prise en charge de la moitié des frais liés à l'aide humanitaire. En février a eu lieu la première commission consultative migrant au sein de cette communauté. Le ton des échanges et la présence d'un maire membre du collectif des élus hospitaliers présagent de plus d'apaisement et de respect entre les pouvoirs publics et les associations. Sont prévus un règlement intérieur, une fréquence de rencontre, des ordres du jour ainsi que des comptes rendus. L'ensemble des acteurs s'attendent à un travail plus professionnel donc plus efficace que celui du conseil des migrants de Calais, où rien de tel n'existe et qui est vu maintenant comme conseil fantoche ou vitrine.

En 2008, avec le renouvellement d'équipes municipales et de communautés de communes, comme à Norrent-Fontes, on a vu pour la première fois dans l'époque de « l'après Sangatte » des maires qui choisissent de tolérer des camps sur leur territoire et de travailler avec les associations citoyennes habituellement vues comme responsables de la venue des personnes migrantes. Un tournant s'opère avec les initiatives des maires de Norrent-Fontes, de Grande-Synthe, de Angres qui ont ouvert la voie pour ceux de Steenvoorde, de Tatinghem ou Tétéghem, qui, sans revendications publiques, soutiennent les associations de leur territoire qui gèrent l'urgence à la place de l'état ou ferment les yeux. Suivis par des conseillers régionaux, ils lancent début 2011 l'appel des maires hospitaliers. L'initiative arrive en réponse à la mise en demeure de détruire le camp par le préfet du Pas de Calais à l'encontre du maire de Norrent-Fontes, mais relève d'une maturation des élus locaux et régionaux de faire évoluer le regard porté sur cette question migratoire, notamment face à l'inquiétante montée du Front National au niveau régional.

Cependant, les associations, débordées par l'urgence humanitaire, le manque de bras et de moyens, ont besoin de se réorganiser pour dégager du temps afin de soutenir et participer à ce genre d'initiatives et de devenir ou redevenir des interlocuteurs crédibles et compétents sur cette question.

C. L'attitude des élus

1. Soutien

Sur Angres, Norrent-Fontes, Steenvoorde, Cherbourg, les camps sont « autorisés », les municipalités n'ordonnent pas l'évacuation des lieux ou leur destruction. Cela a permis aux associations d'aménager les abris, d'en gérer l'entretien avec les personnes migrantes. Les pathologies dermatologiques ont alors disparu. La peur du manque a été petit à petit comblée donc les conflits et la violence réduits, ainsi la pression à l'encontre des bénévoles s'est amenuisée. Le dialogue a pu être établi et les personnes migrantes ont donc l'occasion d'expliquer leur besoin afin que les bénévoles adaptent leurs services et leurs dons. La sensation de l'éternel recommencement s'est atténuée par rapport aux autres camps, l'agacement face à ce que les bénévoles appellent « exigences » mais qui étaient en fait des

« besoins » a considérablement diminué. Les bénévoles sont sortis de l'urgence permanente et pourraient alors complètement sortir de « l'aide » pour entrer dans le « service ». Paradoxalement, les tensions dans ces lieux sont dues à l'excès de bon cœur qui provoque le plus souvent des effets pervers : détournement de l'aide à des fins lucratives, incompréhension de l'élan solidaire jugé suspicieux par les exilés, sentiment de « possession » chez certains bénévoles par rapport aux personnes en difficulté voir même aux camps. Effets pervers dont certains bénévoles, par manque d'expérience ou de connaissance, n'ont pas conscience.

2. Situation médiane

Grande-Synthe et Tatinghem ont cette particularité d'avoir un soutien (Grande-Synthe) ou une tolérance (Tatinghem) des municipalités, avec des associations qui interviennent sur plusieurs sites : les bénévoles intervenant sur Grande-Synthe le font aussi sur Tétéghem, ceux de Tatinghem étaient d'abord bénévoles sur Calais. On peut ainsi observer qu'ils ont installé les mêmes pratiques que sur les sites où peu d'implication dans la gestion des abris était possible (voir plus loin 2.1). Cela peut expliquer sur Grande-Synthe que les populations soient livrées aux conflits, compétitions et violences intercommunautaires, que certains groupes aient pu s'approprier les lieux à la place des bénévoles et exercer une forme de dictature du plus fort. Il est intéressant de noter que le MRAP, qui assurait il y a quelques années une présence plus importante sur les camps, n'avait pas observé ces attitudes violentes et dictatoriales à ce point exacerbées.

Et sur Tatinghem, la résultante de leur pratique se situe sur l'état des lieux, sans présence continue des bénévoles, sans accompagnement associatif constant dans la gestion des lieux, ils sont restés précaires, sales et inconfortables, d'où une plus grande usure des matériaux et beaucoup de gâchis qui fatiguent les bénévoles. Lors des entretiens avec les bénévoles, aucune violence n'avait été relevée, probablement du fait du petit nombre et d'une mixité limitée (2 nationalités seulement), mais ces dernières semaines des faits graves de violences physiques, morales et sexuelles ont été rapportés.

3. Participation à la politique de répression et de destruction des abris

Le principe premier de cette politique étant d'éviter la concentration des personnes, la durabilité et la visibilité du mouvement migratoire pour satisfaire aux accords signés avec le Royaume Uni, mais surtout d'empêcher toute forme d'installation, y compris d'envisager de demander l'asile dans la région. Faire les plus mauvaises conditions de vie possible afin de ne pas avoir à prendre en charge les étrangers cherchant refuge.

Sur Calais, les associations regrettent une complète adéquation de la municipalité avec les politiques de répression, harcèlement et destruction systématique des lieux. Les services techniques jouant le plus souvent le rôle d'adjoint des services de police en intervenant de concert avec eux pour détruire et faire disparaître toutes les affaires personnelles ou de survie des personnes. Les bénévoles sont confrontés aux récits des humiliations et violences physiques ou morales subies par les personnes migrantes, à leur désespoir et leur colère, à tel point qu'ils en viennent eux-mêmes à être parfois en souffrance psychologique.

Sur Tétéghem, malgré la trêve hivernale, il n'y a pas encore eu de possibilité de stabiliser les abris, ni d'organiser réellement leur gestion par les associations. Sur un terrain peu adapté, avec une population très mobile, sans cesse renouvelée, les associations se trouvent alors confrontées, comme à Calais, à une situation d'urgence permanente.

III. ANALYSE

A. Les pratiques

Sur l'ensemble des sites concernés (Calais, le Dunkerquois, Tatinghem, Steenvoorde, Norrent-Fontes, Angres, Cherbourg) 3 types de pratiques ont été mis en place.

1. Aller Vers

Dans le Dunkerquois la majorité des services dispensés par les associations le sont sur les sites. La nourriture, les vêtements, les soins arrivent sur les jungles, apportés par différentes associations qui repartent ensuite. En dehors des temps dédiés aux distributions, peu de personnes s'investissent sur les jungles. Aucune personne bénévole ne s'est imposée dans l'organisation des camps, l'hygiène, le partage des biens et des tâches et surtout l'arbitrage des conflits ainsi que la transmission de notion de droits et de protection des personnes.
+ Calais voir ci-dessous.

2. Amener les personnes à soi

À Calais, comme à Cherbourg, les associations dispensent leurs services à des endroits fixes, hors lieux de vie des personnes migrantes. Celles-ci se déplacent alors pour obtenir nourriture, soins, hygiène. À Cherbourg, cela a permis d'extraire les personnes de la main mise des communautés ou d'individus mafieux, de donner l'occasion d'un temps d'échange libre avec les bénévoles. À Calais, les distances, imposées par la municipalité, entre les différents lieux dédiés à cette question, obligent à de nombreux kilomètres, beaucoup de marche dans la peur constante de l'interpellation, les itinéraires étant bien connus des services de police chargés de mettre une pression constante sur les étrangers. Le Secours Catholique a donc développé un « aller vers », en camionnette ils vont sur les squats organiser des distributions de thé et petit-déjeuner, puis ramènent les personnes vers l'accueil de jour où ils dispensent des cours de français et des activités permettant de créer du lien et d'extraire

les personnes des lieux précaires. Ils organisent aussi les transports vers les lieux de soins (douches, hôpital...)

3. Présence quotidienne, appropriation des lieux de vie

Sur Steenvoorde, Norrent-Fontes et Angres, les bénévoles et les personnes migrantes partagent les lieux de vie. Bien que les services (hygiène notamment) soient externalisés, les bénévoles assurent une présence quasi continue sur les sites, assumant alors le rôle de gestionnaire de camp, de témoins et d'arbitre. Les exactions « intracommunautaires », ainsi que celle des services de police ont été alors considérablement réduites.

Ces pratiques associatives se sont développées en fonction du terrain sur lequel elles évoluaient. Chaque acteur influant sur les autres. On comprend ainsi l'importance du rôle des élus par effet domino sur les conditions de vie des personnes migrantes.

B. L'urgence

1. La situation sur le terrain : l'urgence permanente

La précarité de certains lieux, le manque d'hygiène, d'aménagement provoque une détérioration rapide des matériaux distribués (chaussures, couvertures...), le harcèlement policier, de nombreuses pertes, le manque, des conflits entre les personnes précaires. Les souffrances dues aux conditions de vie et d'équipement (froid, pluie, chaussures non adaptées, vêtements sans cesse mouillés...) provoquent un comportement oppressant des personnes migrantes vis-à-vis des bénévoles qui n'ont pas la possibilité matérielle, financière et humaine de renouveler chaque don quasi quotidiennement. Le tout provoque une souffrance chez les bénévoles qui ne comprennent pas toujours l'attitude, qu'ils jugent parfois « consommatrice », des migrants. Cette lecture est souvent exacerbée là où les bénévoles, de par leur pratique et/ou l'instabilité des abris, n'ont pas la possibilité de « vivre » sur les lieux et d'être ainsi confrontés aux conséquences de la précarité.

Cependant, sur tous les lieux, toutes les personnes bénéficiaires voient leurs besoins primaires couverts grâce à la mobilisation des associations et de la population (dons) et ce depuis parfois 20 ans. Il est possible pour chaque personne qui échoue sur une jungle d'obtenir des soins médicaux, des vêtements et chaussures, des couvertures, de la nourriture. Rien de tout cela ne serait possible sans cet élan solidaire de chaque bénévole de chaque association, le plus souvent grâce aux dons de la population locale et parfois même en fonds propres.

Pour permettre de parer à cette urgence permanente, les associations ont dû développer une énorme charge de travail (collecte, tri, cuisine, distribution, transport, disponibilité pour toutes les urgences) qui peu à peu limite le temps dédié à la densification de leur soutien. Débordées par l'urgence humanitaire, elles n'ont pu continuer de mettre en place,

ou d'instaurer pour les plus récentes, des actions de sensibilisation des différents acteurs concernés, comme les élus ou la population. Il y a assez peu d'activité de sensibilisation mise en pratique. Les élus méconnaissent la situation, n'ont pas d'autre point de vue que celui des médias (appels d'air, criminalisation des étrangers) ou de l'état (idem), ils ne protègent donc pas les lieux, ce qui a pour conséquences les observations ci-dessus. A contrario, là où les associations ont impliqué leurs élus et la population, la situation humanitaire s'en est vue grandement améliorée.

On observe aussi un complexe chez les bénévoles à afficher l'aide apportée, à rendre publique la gravité parfois de la situation, par crainte du sentiment xénophobe. Il est à craindre que sans sensibilisation de la population, le phénomène reste caché donc en proie à tous les arbitrages d'une part, et d'autre part que les dons deviennent insuffisants et accélèrent les souffrances des personnes migrantes comme des bénévoles.

Il faut ajouter la barrière de la langue, comme facteur premier des difficultés rencontrées par les bénévoles. Les problèmes de communication sont relevés par quasi toutes les associations sur presque tous les sites. Peu de bénévoles parlent au moins une langue étrangère, tel que l'anglais (pour l'anecdote, il est dit « de survie » quand il permet juste de se comprendre pour distribuer quelque chose) encore moins une des langues maternelles des exilés.

De ce problème de communication découle en partie toutes les incompréhensions et les agacements, donc un regard erroné sur la personne et son parcours. La barrière de la langue ne permet pas le dépassement du choc culturel, la compréhension des pratiques quotidiennes et habitudes en fonction de telle ou telle origine culturelle. Mais également, elle ne met pas la parole des personnes en précarité au centre de la pratique des associations notamment à cause d'une méconnaissance des réalités de la vie dans la jungle et de l'impossibilité des migrants à pouvoir transmettre le bon message de leur souffrance.

Cette même barrière fait que la majorité des bénévoles restent persuadés que les personnes migrantes se destinent depuis le départ de leur parcours pour l'Angleterre et ne veulent ou ne peuvent jamais changer d'avis. Surtout ils sont persuadés que c'est « pour » l'Angleterre que les migrants se déplacent et non pas « contre » les accueils indignes organisés par les États membres de Schengen ou « à la recherche du meilleur endroit », qui se trouve, de fait, être le Royaume Uni pour bien des raisons (accueil, prise en charge, rapidité des procédures, travail).

Informar les bénévoles sur les situations très diverses des états membres au regard de l'asile et de l'accueil des demandeurs ainsi que des réfugiés est une nécessité afin qu'ils puissent eux-mêmes comprendre les impasses dans lesquels se trouvent les demandeurs d'asile.

Développer la formation des bénévoles amènerait à apporter plus d'information dans les jungles, donc à donner plus de choix aux personnes errantes. En effet, si les interlocuteurs privilégiés des migrants ou errants ne sont pas à même de répondre aux questions, d'informer sur les procédures administratives, ceux qui questionnent perçoivent cela comme une absence de place pour eux ou de droit, ils continuent alors leur périple.

2. L'information : la porte sur l'incurie du système d'accueil et de prise en charge français

Donner plus d'information est en l'état difficile notamment par l'absence d'outils réellement adaptés à chacun des sites (carte des lieux, personne référente, brochure dans les langues maternelles adaptées).

Pour l'instant les seules brochures utilisées sont celles du HCR et de FTDA mais qui ne sont qu'en anglais pour l'asile et assez bref, sans réelle explication des problèmes procéduraux lors de réadmission Dublin, sans y préciser les longueurs des procédures. Le Secours Catholique fournit lui aussi une brochure adaptée aux demandes déposées en sous-préfecture de Calais en langue anglaise, arabe et français. Et il y a celle de l'OFII sur le retour volontaire, celle-là dans toutes les langues.

De plus les bénévoles étant peu formés ou s'étant formés sur le tas n'ont pas les compétences requises pour dispenser une information aussi complexe, ce qui a pour conséquences un bon nombre d'informations erronées qui circulent. De plus, les lois, françaises comme européennes, sur l'immigration et l'asile sont trop souvent réformées.

Pourtant quelques personnes, sur chaque site, dispensent un peu d'information, ou se mettent à disposition pour répondre aux questions. La plupart du temps formées sur le tas, elles se trouvent vite confrontées à l'absence de solution rapide et concrète pour les personnes en désarroi.

On peut d'ores et déjà établir une liste des principaux problèmes :

- manque de place en CADA ;
- manque de place en hébergement d'urgence ;
- hébergement d'urgence inadapté pour le public visé ;
- pas de système de transport/transfert des demandeurs vers les sous-préfectures ou les lieux d'hébergement ;
- absence de traducteur pour conduire les entretiens ;
- non-respect des directives (accueil, Dublin II) par les autorités elles-mêmes ;
- multiplication des placements en procédures prioritaires...

Pour exemple :

Sur les 2 sites du Dunkerquois, seule une personne s'est, par la force des choses, chargée de l'information, l'accompagnement des demandeurs d'asile en sous-préfecture, de la recherche d'hébergement, du transport vers ces lieux ou à tous les rendez-vous, puis de la gestion des activités (occuper les personnes est primordial pour leur bien être mental et leur intégration), et enfin pour gérer l'insertion des réfugiés statutaires !

Sur Calais, la gestion des dossiers est dévolue à 1 salarié du Secours catholique, et 1 salarié de FTDA (avec des stagiaires). Peu de suivi du devenir des personnes a été mis en place, tant tout manque et que le mode « d'accueil » le plus simple reste les squats car ils sont toujours disponibles et surtout à portée de main pour continuer de monter les dossiers (asile, recours ou référé). L'éloignement des demandeurs multiplie les personnes qui gèrent un seul dossier. Le plus souvent les demandeurs sont envoyés dans des foyers éloignés et inadaptés (pas de compétence en droit d'asile, et mélange de populations vulnérables, comme les SDF, les marginaux, les populations victimes d'addiction), ils ont donc beaucoup de mal à se rendre à leur rendez-vous sur Calais, ou finissent par revenir définitivement, fuyant les foyers inadaptés à leur condition sociale.

Le volet « humanitaire » prévu par Éric Besson en 2009 prévoyait la réouverture d'un bureau asile en sous-préfecture de Calais. Même si ce bureau facilite le travail des associations sur l'ensemble de la région (même les associations du Nord préfèrent se rendre à Calais), l'effectivité de l'accès à l'asile en est dramatiquement réduite par le règlement Dublin II (voir I). L'exemple du mois de décembre 2010 est symptomatique : sur 23 demandes, 2 sont des procédures Dublin, 15 sont des empreintes illisibles donc des procédures Dublin II cachées (illisibles car empreintes brûlées). Ces « dublinisés cachés » sont selon les membres associatifs des victimes du Règlement Dublin II revenant du Royaume Uni (voir 1 profil des exilés). Placés en procédure prioritaire parce qu'ils cachent leur identité, ils sont exclus du droit à l'hébergement, contrairement aux directives européennes régissant les normes d'accueil des demandeurs d'asile. Ils viennent grossir le nombre d'exilés clocharisés dans Calais.

Récemment, le HCR et FTDA s'inquiètent de l'augmentation des demandeurs qui assurent n'avoir été fichés nulle part mais qui ont brûlé leurs mains quand même. Les exilés l'expliquent eux-mêmes par la rapidité de la procédure prioritaire par rapport à la procédure classique (environ 5 mois contre parfois plus d'un an). Et ils déclarent aussi ne voir aucune différence entre ceux placés en PP et ceux avec une autorisation provisoire de séjour. La DDCS (direction départementale de la cohésion sociale), qui déclarait courant février ne relever aucun problème d'hébergement (source FTDA), vient de faire savoir fin Mars que l'ensemble du dispositif d'hébergement d'urgence ainsi que les CADA étaient saturés. Ainsi depuis plusieurs semaines même les demandeurs munis d'une APS ne peuvent être logés.

Malgré tout, il est encore largement ancré dans les esprits que toutes les personnes migrantes se destinent ardemment pour l'Angleterre, notamment auprès des services sociaux dédiés à l'hébergement, des services préfectoraux, et des élus locaux, voire même des bénévoles associatifs. Ce qui tend à maintenir les personnes dans les jungles, plutôt que de les aider à en sortir.

3. Substitution des bénévoles à toutes les prérogatives de l'État

L'état des lieux décrit brièvement et de façon non exhaustive plus haut a donc poussé les bénévoles à parer à toutes les urgences pour éviter de laisser à l'abandon les personnes désireuses de demander l'asile en France, mais surtout celles qui sont trop épuisées par des années d'errance pour aller plus loin, notamment les « dublinisés ».

Les associations ont donc été amenées depuis la fermeture de Sangatte à tenter de se substituer à tous les services sociaux qui ne se sont pas emparés de la question des personnes étrangères vulnérables dans le Nord Pas de Calais : accompagnement des dossiers d'asile, accompagnement social (hébergement chez les bénévoles, prise en charge des réfugiés statutaires...), prise en charge des convalescents, activités d'insertion (FLE...).

Le tissu associatif s'est donc coupé du système social. Méconnu, ce système est actuellement peu interpellé. Sans sollicitation, les élus locaux, le département, la région ou l'état sont donc peu enclins à faire évoluer la situation dans l'amélioration des services sociaux, ce qui, comme le serpent qui se mord la queue, pousse les associations à continuer de se débrouiller avec la seule aide de la solidarité.

Exemple de Steenvoorde, où une quinzaine de personnes sont prises en charge par des familles bénévoles depuis 2 ans, depuis leur arrivée en tant que « migrants » jusqu'à l'obtention du statut de réfugiés et même au-delà. Tout au long des procédures, aucune institu-

tion sociale ou association professionnelle d'hébergement n'a été réellement sollicité, alors aucun besoin n'a été relevé, donc aucune proposition n'a été faite aux personnes.

L'accompagnement des demandeurs d'asile, comme des réfugiés statutaires, est tellement lourd que la plupart des associations interrogées ont déclaré éviter de diffuser de l'information sur l'asile, voire même dissuadent les personnes de le faire pour éviter d'avoir à les regarder dépérir tant les procédures sont longues et les conditions précaires. Ainsi le système est bien en place : les politiques européennes empêchent l'accès à l'asile, celles françaises à un accueil décent, les associations débordées avec peu de moyen ne peuvent faire que de l'humanitaire d'urgence, difficile d'imaginer la disparition de ces campements précaires.

Autre symptôme du manque de lien ou de coordination : le manque d'implication des grandes associations spécialisées en droit des étrangers ou le manque de lien des différentes délégations au sein même de certaines de ces associations. Par exemple : la Cimade, le Gisti, la LDH, AI interviennent peu sur le terrain ou comme base arrière, conseil juridique, le Secours catholique, le Mrap ont des groupes éloignés des jungles spécialisés dans le droit d'asile et/ou des étrangers mais aucune coordination n'a été mise en place, même si elle a pu être envisagée (ex : MRAP DK-Roubaix).

IV. LA PLATE-FORME (PISTES DE TRAVAIL)

A. Missions

- Développer la communication entre les bénévoles et les personnes migrantes, ainsi qu'entre associations afin que celles-ci réinstaurent un contre pouvoir dans les jungles.
Outils : brochures d'information traduites, panneaux d'affichage, organisation de temps d'échange sur les sites, accompagnement des bénévoles sur le terrain, exercices de mise en situation, gestion de conflit.
- Développer la connaissance des parcours migratoires, des origines et pratiques culturelles, des difficultés liées à la vie dans une jungle. Par une meilleure communication, permettre une redécouverte des parcours pour mieux informer les bénévoles sur les disparités des systèmes d'accueil au sein même de l'Europe, donc développer une meilleure compréhension du projet migratoire des personnes en transit.
Outil : intervention de sociologues, d'ethnopsychiatre (exemple d'itinérance Cherbourg).
- Soutenir les associations dans la reconnexion avec le système social et les élus :
 - aider les associations à construire l'interpellation des acteurs dédiés à la prise en charge des DA, réfugiés statutaires, les mineurs isolés, les convalescents ;
 - construire le discours vis-à-vis des élus et soutenir l'initiative des « Élus hospitaliers » pour une amélioration des conditions d'accueil des populations même en transit ;

- lister les acteurs sociaux dédiés à la prise en charge des personnes (structures d'hébergement, institutions compétentes, assistants sociaux...).
- Aide à la construction du discours et restitution de la situation :
Collecter les données, rédiger les communiqués de presse et proposer à amendements et signatures, listing des interlocuteurs.
- Soutenir les associations dans la reconnexion avec les réseaux d'avocat :
Par l'emploi d'un juriste, développer les actions juridiques sur les questions d'hébergement et de standard d'accueil, lutter contre les mises à l'abri dans des lieux inadaptés au public et contraire à la loi.
- Sensibilisation :
Aider les associations à dégager du temps pour organiser des événements de sensibilisation
 - de la population locale : thés solidaires, concerts, expositions, projection de film...
 - des élus : invitations à rencontrer les associations et les personnes migrantes, organiser des temps d'échanges...
 - de la presse : repérer les journalistes dédiés à cette question au local, les informer...
 - animation du site web.

B. Besoins humains

Ces pistes de travail montrent la nécessité d'employer :

- une personne chargée à plein-temps de faire le lien entre toutes les associations, de coordonner les actions communes, d'aider les associations à organiser le plaidoyer, à se reconnecter avec le système social et les élus, de développer la connaissance des parcours migratoires et des politiques européennes.
- un traducteur chargé à temps partiel d'améliorer la communication entre les bénévoles et les personnes migrantes, de développer la connaissance des parcours migratoires et de faciliter le montage des dossiers administratifs en contentieux. Travaille en binôme avec le chargé de mission.
- un juriste chargé à plein-temps de reconnecter les associations avec le réseau d'avocats et de prendre en charge les dossiers en contentieux sur l'hébergement, les mises à l'abri, les placements en procédure prioritaire, les poursuites pénales pour occupation illégale d'un lieu.

C. Besoins matériels

1. Frais de déplacement

Il faudra prévoir d'importants frais de déplacement : envisageant pour le coordinateur, accompagné du traducteur des déplacements un jour sur deux, sur des sites parfois distant d'au moins 100 km. Une première estimation s'élèverait à 3 000 km par mois, à raison de 300 km dix fois par mois

Il faut également prévoir des frais kilométriques pour le juriste (réunions associatives, rencontres avec avocats), mais de moindre importance, ces déplacements sur le terrain restant *a priori* plus ponctuels.

2. Autres frais

Des moyens de fonctionnement classiques seraient également à prévoir : ordinateur et imprimante, téléphone, accès internet, papeterie, frais comptables... Ces frais pourraient aussi prendre en compte l'éventuelle publication de brochures.

REMERCIEMENTS

D'abord merci à tous les exilés et exilées, de toutes les origines, établis au Royaume Uni, en France ou en Italie, réguliers ou irréguliers, qui m'ont confié leur histoire depuis 4 ans et dont l'avenir est le moteur de mon engagement. J'ai une pensée spéciale pour celles et ceux qui se sont laissés harceler par mes interrogations sur leur réflexion, leur stratégie à toutes les étapes de leur parcours : Abdulah, Temesghen, Ziggy, Okey, Yemane, Ibrahim, Naomi, Mikele, Hiriti, Ayob...

Merci à Marine Gacem d'Échanges et Partenariats pour m'avoir présenté Assane Ba et Nina Marx.

Merci à eux deux pour leur confiance qui a permis que le CCFD – Terre Solidaire s'investisse dans ce projet.

Merci au CCFD – Terre Solidaire pour son financement.

Merci au Carrefour des Solidarités pour avoir accepté d'héberger le poste, à sa directrice Isabelle Damiani pour avoir géré la partie administrative, à son président, Jean Marie Gueuret, qui s'est fait porte-parole du projet des associations jungles auprès du CA du Carrefour. Merci à lui pour son travail de médiation, de synthèse lors des réunions de groupe.

Merci à l'ensemble des bénévoles et associations qui ont accepté de me recevoir et de répondre à mes questions. À Sylvie Desjoncquères et Mathieu Quinette qui ont eu la gentillesse de me loger et me nourrir!

Merci aux associations, leurs bénévoles ou leurs salariés, qui soutiennent ce projet de plateforme par leur disponibilité, leur réflexion sur la situation locale et le partage de leur connaissance.

Un grand merci à Andry Ramaherimanana, chargé de mission au Secours Catholique, pour son aide précieuse dans l'élaboration de proposition d'une plateforme, pour la rédaction des statuts et du règlement intérieur. Merci au Secours Catholique et à Vincent Deconinck pour avoir permis qu'Andry soit disponible et pour m'avoir accueillie dans leurs locaux.

Mais surtout bravo à Andry pour ses récentes victoires au tribunal administratif pour l'hébergement des demandeurs d'asile.

Sans oublier Jean-Pierre Alaux pour tout ce qu'il m'a transmis sans ménagement ; Alexis Buys, pour son regard critique et son aide technique ; et « Baba Michel » parce qu'il est « Baba Michel ».

GLOSSAIRE DES SIGLES

AI : Amnesty International
APS : Autorisation Provisoire de Séjour
BMR : Brigade Mobile de Recherche
C'SUR : Collectif de soutien d'urgence aux réfugiés de Calais, collectif d'associations, de groupes politiques et d'individus qui soutenaient les personnes migrantes sur Calais.
CADA : Centre d'Accueil de Demandeur d'Asile
CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CEDH : Cours Européenne des Droits de l'Homme
CODRESE : Commission Départementale de Réexamen des situations administratives
CRA : Centre de Rétention Administrative
CRS : Compagnie Républicaine de Sécurité
CUD : Communauté Urbaine de Dunkerque
DA : Demandeur d'Asile
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DK : Dunkerque
FLE : Français Langue Etrangère
FTDA : France Terre d'Asile
HCR : Haut Commissariat pour les réfugiés
LDH : Ligue des Droits de l'Homme.
MdM : Médecins du Monde
MRAP : mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
OFII : Office français d'immigration et d'intégration
PAF : Police Aux Frontières
PHI : Pharmacie Humanitaire Internationale
PSIG : Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie
Px Mig : Personnes Migrants
SIAO système intégré d'accueil et d'orientation
WATSAN : Water and Sanitation, programme de MdM d'accès à l'eau et aux sanitaires

QUESTIONNAIRE DIAGNOSTIC

Nom et statut de l'interviewé

Répond en tant que individu
 au nom du groupe ou de l'asso qu'il représente

Nom de l'association ou groupe : _____

Lieu d'intervention, jungle : _____

Êtes-vous constitués en association ou en collectif ?

Financièrement, comment vit l'association ou le collectif ?

Dons _____

Adhésions _____

Evènementiels : quels types ? _____

Subventions : de qui ? _____

Qui rédige les dossiers ? _____

Combien y a-t-il de bénévoles ? _____

Combien parle Anglais ou une langue comprise par les exilés ? _____

Employez-vous des salariés ?

Si oui, combien ? _____

Quels modes de financement ? _____

Profil bénévole :

Âge : _____

Quelle activité en cours ou passée ?

Quelle action bénévole sur le terrain ?

Quels liens avec les autorités publiques et quel contexte ?

Quelle police intervient ? _____

Quelle atmosphère, quel soutien des élus ? Contacts éventuels :

Quelle atmosphère avec la population locale ? _____

Quelle atmosphère avec la presse locale ? contacts éventuels : _____

Exilés

Nationalités : nombre, répartition _____

Présence de femmes : Oui Non

Nombre : _____

Enfants : Oui Non

Nombre et Age : _____

Atmosphère : _____

Signalétique eurodac ?

Actions sur le terrain**Nourriture**

Quelle fréquence ? _____

Quelle mode de distribution ? _____

Où ? _____

Comment ? _____

Combien de personne ? _____

Quels moyens ? dons subventions :

Quels types ? _____

 supermarchés

Lesquels _____

 asso partenaires : _____

Quels locaux ?

Privés ? _____

Publics ? _____

Qui gère ? bénévoles salariés

Quelle est la personne référente pour cette activité ?

Nom : _____

Coordonnées tel, email : _____

Avez-vous autre chose à préciser sur les distributions de nourriture ?

(Difficultés lors des distrib, rapport avec les bénéficiaires, aides ponctuelles d'autres groupes ou asso)

Vestiaire

Quelle fréquence ? _____

Quelle mode de distribution ? _____

Où ? _____

Comment ? _____

Combien de personne ? _____

Quels moyens ? dons

subventions

quels types ? _____

supermarchés

lesquels _____

asso partenaires : _____

Quels locaux ?

Privés ? _____

Publiques ? _____

Qui gère ? bénévoles salariés

Quelle est la personne référente pour cette activité ?

Nom : _____

Coordonnées tel, email : _____

Avez-vous autre chose à préciser sur les distributions de vêtements ?

(Difficultés lors des distrib, rapport avec les bénéficiaires, aides ponctuelles d'autres groupes ou asso)

Douches

Lieu : public ? privé ? _____

Transport ? _____

Personnes référentes : contact : _____

Linge : collecte, lavage etc _____

Produits d'hygiène : collecte, achat _____

Soins

Qui ? Association spécialisée : _____

Bénévole référent :

Nom _____

Coordonnées tel, email : _____

Praticiens bénévoles :

Nom _____

Coordonnées tel, email :.....

Lieux associés : hôpital : _____

PASS : _____

Prise en charge des frais :

Questions administratives

Est-ce qu'une information à la demande d'asile ou autres procédures de régularisation est diffusée ?

A quels moments ? _____

Quelle fréquence ? _____

Dans quelles conditions ? _____

Par qui ? Association associée, spécialisée : _____

Bénévoles

Personne référente :

Nom : _____

Coordonnées tel, email : _____

Quels outils ?

Avez-vous eu à gérer des demandes d'asile ou des régularisations ? Oui Non

Si oui, quel dispositif est en place pour gérer ces demandes ? (Pratique concrète)

Qui gère les dossiers administratifs ?

association spécialisée : _____

bénévoles référents : _____

Initiatives individuelles : _____

Si bénévoles, quel est leur profil ? _____

Ont-ils bénéficié d'une formation ? _____

Si oui, laquelle ? (Organisme, lieu, époque) _____

Dans la pratique, quelle préfecture reçoit les dossiers que vous êtes amené à gérer ?

Prise en charge

Des demandeurs d'asile :

Quel hébergement ? officieux : personne contact ? _____

officiel :

quelles asso ? _____

Contact : _____

Quels foyers ? _____

Contacts : _____

Des réfugiés statutaires :

Quelle prise en charge ? Officielle : personne référente ?

Officielle :

Quelle structure institutionnelle : _____

Contact : _____

Quelle structure associative : _____

Contact : _____

Poursuites judiciaires

Avez-vous mis en place un protocole en cas de poursuites judiciaires parmi les exilés ?

Parmi les bénévoles ou en cas de poursuites de l'association ?

Avocats attitrés : _____

Plan grand froid

Quelle mise en place ? _____

Quels moyens ? associatif _____

collectivité _____

État _____

autre : expliquez _____

Quel soutien ?

Remarques éventuelles

Quels sont vos plus gros besoins ? vos plus grosses difficultés ? vos attentes vis-à-vis d'une plate forme destinée à vous soutenir dans votre action ?

ACTIONS ET CONTACTS DES ASSOCIATIONS

A. Steenvoorde

Exilés généralement d'origine érythréenne, éthiopienne et soudanaise

Asso	Action	Modalités	Référent
Terre d'Errance Steenvoorde	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> paniers repas donnés tous les jours, au presbytère dons et achats 	<ul style="list-style-type: none"> Anne Marie Defrance : 06 30 08 43 24
	vestiaire	<ul style="list-style-type: none"> à la demande et pendant les douches. dons et achats 	<ul style="list-style-type: none"> Pascal Ryckebusch : 03 28 44 39 29 / pascal.ryckebusch995@orange.fr
	Douches	<ul style="list-style-type: none"> 2 fois par semaine, vestiaires stade municipal 	
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> praticiens bénévoles + PASS Hazebrouck + accords MdM prochain passage au PHI avec pharmacie de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> Sœur Christiane (infirmière) 03 28 42 42 44 christiane.amblard@yahoo.fr
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> prise en charge complète des DA et Réfugiés Stat, héberg et accompagnat admin, social partenariat avec HCR et FTDA pour suivi dossiers domiciliation Secours Cath Calais 	<ul style="list-style-type: none"> Damien Defrance: defranced@free.fr / 06 82 93 01 69 Anne Marie Defrance : 06 30 08 43 24 Thérèse et Gérard Wyls : 03 28 48 10 94 / gerardwyls@dbmail.com

Terre d'Errance Steenvoorde : 16 av. Joseph Decanter 59114 Terdeghem
<http://home.nordnet.fr/~osulmon/TES/NOUS/TESin.html>
 Président: Damien Defrance (defranced@free.fr)

B. Norrent-Fontes

Exilés généralement d'origine érythréenne, éthiopienne et soudanaise

Asso	Action	Modalités	Référent
Terre d'Errance	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> • 2 repas par semaine + remise de dons du supermarché • transport vers le supermarché pour achat collectif des groupes de px mig en autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> • Marie Thérèse Duvette : 03 21 02 81 02 • Claude Prouvost : 03 21 26 21 16
	vestiaire	<ul style="list-style-type: none"> • à la demande + aux douches • dons et achats 	<ul style="list-style-type: none"> • Monique Martel : 06 31 65 11 12 / herve.martel2@wanadoo.fr
	Douches	<ul style="list-style-type: none"> • 2 fois par semaine • vestiaires stade municipal de 2 villes différentes 	
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> • praticien bénévole + hôpital Beuvry + accords MdM • passage PHI discussion en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Gaetan Blard : 06 86 88 21 25 / gagat-toonight@orange.fr
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> • prise en charge des Dublinés, Pprio et réf Stat. • Partenariat Cimade Arras pour suivi dossier • Domiciliation Secours Cath ou SIAO Arras 	<ul style="list-style-type: none"> • Dossiers DA : Jérémy Nourri : 06 66 88 55 71 / jerem62330@yahoo.fr • Accompagnement social : Nan Suel : 0321 56 27 38 nan.thomas@free.fr

Terre d'Errance : 931 bis rue du Dr Bailliet 62330 Isbergues
<http://terreerrance.wordpress.com/>
terrederrance@mon-asso.org
 Présidente : Lily Boillet (06 23 33 16 83 / l.boillet@gmail.com)

C. Angres

Exilés généralement d'origine vietnamienne

Asso	Action	Modalités	Référent
Collectif fraternité Migrants du Bassin Minier 62	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> paniers repas quotidiens, en fonds propre des bénévoles qui se partagent la semaine. achats collectifs des px mig 	<ul style="list-style-type: none"> pas de bénévole référent, c'est selon la répartition établie sur un tableau par le collectif
	vestiaire	<ul style="list-style-type: none"> tous les samedis pendant les douches, libre service stocks dans 2 domiciles + local à Aix Noulette. 	<ul style="list-style-type: none"> pas de bénévole référent, selon les participants à la séance douches.
	Douches	<ul style="list-style-type: none"> tous les samedi après midi, vestiaires stade municipal 	
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> praticiens bénévoles polyclinique Riaumont AHNAC et CHL Lens 	<ul style="list-style-type: none"> Annick Plagias : annickplagias@orange.fr tel 06/61/38/55/31
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> jamais eu de demande jusqu'alors, donc pas de protocole. 	

Collectif fraternité Migrants du Bassin Minier 62

http://www.politis62.org/index.php?title=Catégorie:Fraternité-migrants_bassin_minier_62
fraternite.migrants@bassinminier62.org

D. Tatinghem (Saint-Omer)

Exilés généralement d'origine afghane et iranienne

Asso	Action	Modalités	Référent
Secours Catholique	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> mardi, jeudi, samedi matin, apport nourriture brute donnée par Emmaüs les px mig cuisinent sur place Emmaüs pour logistic (nourriture, camionette, matériaux), Secours Cath (bénévoles) 	
	vestiaire	<ul style="list-style-type: none"> libre service régulé lors des douches stock dans chalet présence d'un Relais sur site de Emmaus 	
	Douches	<ul style="list-style-type: none"> mardi, jeudi et samedi après midi dans chalet construit par les compagnons emmaus 	
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> 3 infirmières bénévoles : Brigitte Gaspar, Nathalie et Catherine accord, accompagnement Mdm si gale possibilité pour les px mig d'aller à la Croix Rouge le matin pour petit déjeuner, diagnostique, soins, douches. 	
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> Domiciliation Secours cath Calais Information et suivi de dossier par Brigitte Gaspar Jacky Verhaegen du Secours catholique calais passe 1 jeudi sur 2 pour info et suivi 	<ul style="list-style-type: none"> Brigitte Gaspar : gaspar.a@wanadoo.fr Jacky Verhaegen : jacky.verhaegen@yahoo.fr
Emmaüs St Omer	nourriture		<ul style="list-style-type: none"> Alain Lucas : 06 43 17 03 67 / alucas.p@wanadoo.fr Maurice Caulier
	vestiaire		
	Douches		
	Soins		
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> lien avec FTDA et HCR qui placent parfois des DA parmi les compagnons Emmaus travaille en lien avec Aïda (Lille) pour le suivi des dossiers d'asile. 	

Secours Catholique Saint-Omer : Alain Lucas, alucas.p@wanadoo.fr / 06 43 17 03 67

Emmaüs St Omer : 03 21 98 86 34 / emmausstomer@wanadoo.fr

E. Grande-Synthe

Exilés généralement d'origine kurde, afghane, vietnamienne, iranienne, palestinienne, égyptienne

Asso	Action	Modalités	Référent
Salam antenne Dunkerque	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> • lundi matin : petit déjeuner • mardi, jeudi et samedi midi, repas chauds individuels 	<ul style="list-style-type: none"> • Françoise Lavoisier : franlav@laposte.net / 06 45 36 47 49
	vestiaire	<ul style="list-style-type: none"> • à la demande et pendant les douches • stock salle Guérin, rue Alfonse Daudet, Grande Synthe 	<ul style="list-style-type: none"> • Claire Millot
	Douches	<ul style="list-style-type: none"> • vendredi , parfois samedi pour les vietnamiens • lundi pour les familles • bungalow mis en place par la ville 	
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> • non car présence de Mdm les mêmes jours d'intervention • transport hôpital et dentiste 	
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> • diffuse info à la demande, entretien individuel au carrefour des solidarités • accompagnement sous-préfecture de Calais • Domiciliation Secours Cath Calais • lien avec Emmaüs DK pour hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> • Réf: Josette Vauche : josette.vauche@wanadoo.fr / 06 30 09 55 64 • Carrefour des solidarités : 13 rue de l'écluse de Bergues, Dunkerque / 03 28 63 70 40
ACC minorité visible	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> • repas froid (sandwich ou salade) mercredi et vendredi • parfois nourriture brute déposée sur le site 	
	vestiaire	<ul style="list-style-type: none"> • à la demande 	
	Douches	<ul style="list-style-type: none"> • non 	
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> • bobologie 	
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> • traduction pour Josette Vauche • diffusion info • hébergement ponctuel possible avec la mosquée de Grande Synthe • traduction arabe français 	

Emmaüs Dunkerque	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> • soutien les autres asso en nourriture • apporte du bois sur le site 	
	vestiaire		
	Douches		
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> • hébergement de convalescence 	
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> • hébergement, accompagnement social de DA et sans papiers comme compagnons • en lien avec Josette Vauche • mise à l'abri vulnérables + plan grand froid • possibilité aide à traduction arabe, farsi, pachtoun 	
Mrap DK	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> • tous les matins ramassage pain et distribution aux autres associations 	
	vestiaire	<ul style="list-style-type: none"> • collecte ponctuelle, redistribution à Salam 	
	Douches	<ul style="list-style-type: none"> • non 	
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> • non 	
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> • acteurs de la sensibilisation des élus, action de revendication 	
LDH	nourriture		
	vestiaire		
	Douches		
	Soins		
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> • permanence le mercredi après midi pour montage dossier régularisation • accompagnement dossier • siège à la CODRESE à Lille 	

MDM	nourriture		
	vestiaire		
	Douches		
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention en binôme avec Salam • Mardi après midi et jeudi matin, soins prodigués en ambulance, avec 1 médecin et 1 infirmière, 1 traducteur, 1 stagiaire • Programme WATSAN, 1 logisticien gère la construction et entretien de toilettes, de douches d'appoint, d'accès à l'eau et d'abri. 	
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> • Création de brochures d'informations sur la situation régionale et l'accès aux besoins fondamentaux 	

Salam antenne Dunkerque : <http://www.associationsalam.org/> contact@associationsalam.org

président Jean Pierre Leclerck

ACC minorité visible : Rue Fort Louis, Dunkerque

Hassen Trabelsi, trabelsi.hassen@orange.fr / 06.17.17.03.21

Emmaüs Dunkerque : 62 rue de la gare, Grande Synthe

<http://emmaus.dunkerque.free.fr/>

Présidente: Sylvie Desjonqueres, sylviedjkr@gmail.com

Mrap DK : <http://refugies.over-blog.com/>

Michel Candat, michelcandat@hotmail.fr

LDH : Maison de l'environnement, 106 rue du casino, Dunkerque

<http://ldh.npdc.free.fr/ldh.htm>

Jean Sename, jsename@nordnet.fr

MDM

Médecins coresponsables : Martine Devries, martine.devries@wanadoo.fr

Benoit Sabatier

Coordinateur : Mathieu Quinette, migrants.littoral@yahoo.fr / 06 50 37 77 03

F. Tétéghem

Exilés généralement d'origine kurde, afghane, vietnamienne, iranienne, palestinienne, égyptienne

Asso	Action	Modalités	Référent
Salam Dunkerque	nourriture	• Mardi midi et jeudi midi, repas chauds individuels	
	vestiaire	• Voir Grande Synthe	
	Douches	• Non	
	Soins	• non car présence de Mdm les mêmes jours d'intervention • transport hôpital et dentiste	
	Questions administratives	• Voir Grande Synthe	
ACC minorités visibles	nourriture	• Repas froid le mercredi et vendredi • Parfois dépôt de nourriture brute sur le site	
	vestiaire	• Voir Grande Synthe	
	Douches	• Non	
	Soins	• Non, sauf urgence, transport à l'hôpital de DK	
	Questions administratives	• Non	
Terre d'Errance Flandres Littoral	nourriture	• Distribution repas chauds individuels le dimanche • Apport d'eau en bouteille	• Jacques Tanchon, jachri.tanchon@orange.fr / 03 28 42 35 43
	vestiaire	• Tous les mois ou mois et demi • Parfois de façon conjointe avec les autres associations	• Brigitte Paccou, bxpaccou@hotmail.fr
	Douches		
	Soins		
	Questions administratives		
Collectif Tétéghem	nourriture	• Distribution repas chaud individuel le samedi midi	
	vestiaire	• Distribution commune avec les autres associations intervenant sur le site	
	Douches	• Mardi après midi dans les vestiaires d'un stade de la ville	
	Soins	• Non	
	Questions administratives	• Non	

Secours Catholique Dunkerque	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> Le lundi midi, distribution de thé + ticket pour récupérer un sachet individuel (pain, boîte, fruit...) 	<ul style="list-style-type: none"> Jean Flamen, jean.flamen@wanadoo.fr
	vestiaire	<ul style="list-style-type: none"> Distribution commune avec les autres associations intervenant sur le site 	
	Douches	<ul style="list-style-type: none"> Gérant d'une convention de coordination entre les associations, la CUD et proximi pole pour la prise en charge des frais de laverie 	
	Soins		
	Questions administratives		
Mdm	nourriture		
	vestiaire		
	Douches		
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> Le mardi matin en tandem avec Salam DK 	<ul style="list-style-type: none"> voir Grande-Synthe
	Questions administratives		
MRAP DK	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> tous les matins ramassage pain et distribution aux autres associations 	
	vestiaire	<ul style="list-style-type: none"> collecte ponctuelle, redistribution à Salam 	
	Douches	<ul style="list-style-type: none"> non 	
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> non 	
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> acteurs de la sensibilisation des élus, action de revendication 	
LDH	nourriture		
	vestiaire		
	Douches		
	Soins		
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> permanence le mercredi après midi pour montage dossier régularisation accompagnement dossier siège à la CODRESE à Lille 	

Salam Dunkerque : Pour les coordonnées, voir site Grande Synthe

ACC minorités visibles : voir Grande Synthe

Terre d'Errance Flandres Littoral : 1 Grand Place 59470 BOLLEZEELE

<http://www.terrederrancefl.com> / TEFL@gmx.fr

Brigitte Paccou : bxpaccou@hotmail.fr

Président François Braure : 06 89 25 15 38

Collectif Tétéghem : Groupe informel issu de la paroisse

Marie –Jo Westrelin : jpwestrelin@free.fr / 06 33 61 87 38

Secours Catholique Dunkerque : 17 Quai de Mardyck 59140 Dunkerque / 03 28 66 90 90

http://www.secours-catholique.org/delegation/delegation_lille.htm

Délégué départemental : Nicolas Ketelers, delegue.591@secours-catholique.org

Animateur DK : Philippe Blot, philippe.blot@secours-catholique.org

MdM : Voir Grande synthe

Emmaüs DK : voir Grande Synthe

MRAP DK : voir Grande Synthe

LDH : Voir Grande Synthe

G. Calais

Exilés généralement d'origine kurde, afghane, iranienne, palestinienne, égyptienne, soudanaise, érythréenne, éthiopienne

Asso	Action	Modalités	Référent
Auberge des Migrants	nourriture	<ul style="list-style-type: none">• Samedi midi et dimanche midi• Sur lieu de distribution rue de Moscou• Plus thé dans les jungles et squats le jeudi et dimanche après midi	<ul style="list-style-type: none">• Christian Salomé et Patrice Renard : 06 78 02 05 32
	vestiaire	<ul style="list-style-type: none">• Samedi et dimanche midi après le repas et jeudi après midi dans les squats et jungles• Distribution façon « marché africain », vêtements par terre et service libre	<ul style="list-style-type: none">• Marie Salome
	Douches	<ul style="list-style-type: none">• Non	
	Soins	<ul style="list-style-type: none">• Bobologie	
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none">• Information des personnes par discussion le jeudi et dimanche après midi• réorientation vers HCR et FTDA ou Secours Catholique• Accompagnement de DA dans leur parcours d'intégration.	<ul style="list-style-type: none">• Christian et Marie Salome

Secours catholique Calais	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> • Les matins de semaine: « Aller-vers », partage du thé dans les squats et jungle + apport de bois et d'eau • L'après midi, confection de gâteaux ou de recettes suggérées par les px mig, à l'accueil de jour 	<ul style="list-style-type: none"> • Mariam Guerey : mariam.guerey@secours-catholique.org / 06 79 98 55 46 • Nigussie (traducteur)
	vestiaire		
	Douches	<ul style="list-style-type: none"> • Du lundi au vendredi de 10 à 18h • Transport en camionnette • Equipe de 5 bénévoles qui se relaient • Régine est chargée de la laverie 	<ul style="list-style-type: none"> • Mariam Guerey : mariam.guerey@secours-catholique.org / 06 79 98 55 46
	Soins	<ul style="list-style-type: none"> • Transport pour les entrées, sorties hôpital et vers la PASS 	
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> • Domiciliation des DA des jungles • Accompagnement administratif des DA et des réfugiés 	<ul style="list-style-type: none"> • Jacky Verhaegen : jacky.verhaegen@yahoo.fr /06 77 52 04 02
		<ul style="list-style-type: none"> • Formation des bénévoles en droit des étrangers, rédaction de référés et recours • Cours FLE 	<ul style="list-style-type: none"> • Andry Rahamerimanana : andry.ramaheri@secours-catholique.org
Salam Nord Pas de Calais	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution tous les soirs de semaine, rue de Moscou 	
	vestiaire		
	Douches		
	Soins		
	Questions administratives		
La Belle Etoile	nourriture	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution tous les midis de semaine, rue de Moscou 	
	vestiaire		
	Douches		
	Soins		
	Questions administratives		
Groupe vestiaire	Vestiaire	<ul style="list-style-type: none"> • 1 samedi tous les 15 jours, 1 ter rue de Croy 62 100 Calais à partir de 13h30 • Possibilité de dépôt des dons le mercredi de 14 à 16h30 au même endroit • Distribution vêtements, chaussures, couverture, kit hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> • Marie Christine Descamps, m.christine.descamps@free.fr

La marmite aux idées	nourriture		
	vestiaire		
	Douches		
	Soins		
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> • Cours FLE dans les squats • Diffusion d'information sur les droits fondamentaux • Plaidoyer, sensibilisation 	
NoBorder	nourriture		
	vestiaire		
	Douches		
	Soins		
	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> • Monitoring de la situation • Collecte des preuves de harcèlement policier 	

Auberge des Migrants : chez Mr et Mme Du Bouetiez 124 Avenue de Lattre de Tassigny – Appt 231 62100 Calais
<http://www.laubergedesmigrants.fr> / laubergedesmigrants@hotmail.fr / 06 78 02 05 32

Secours Catholique Calais : 1691 route de St Omer 62 100 Calais / 03 21 19 04 11
http://www.secours-catholique.org/delegation/delegation_pas_de_calais.htm
 Délégué départemental: Vincent Deconinck, delegue.620@secours-catholique.org
 Animateurs: Mariam Guerey, mariam.guerey@secours-catholique.org / 06 79 98 55 46
 Jacky Verhaegen, chargé des questions administratives des DA : jacky.verhaegen@yahoo.fr / 06 77 52 04 02

Salam Nord Pas de Calais : Maison pour tous, 81 bvd Jacquard 62 100 Calais 2100 CALAIS
<http://www.associationsalam.org> / contact@associationsalam.org

La Belle Etoile : Monique Delannoy BP 34 62370 Audruicq

Groupe Vestiaire: Marie Christine Descamps, m.christine.descamps@free.fr

La marmite aux idées : 81, bvd Jacquard 62100 Calais
<http://www.lamarmiteauxidees.sitew.com> / lamarmiteauxidees@orange.fr

NoBorder : 06 31 86 98 78
<http://calaismigrantsolidarity.wordpress.com/>
<http://www.facebook.com/group.php?gid=125191959561&ref=ts>
<http://twitter.com/#!/calaisolidarity>

H. Pour tous les sites

PASS	Soins	<ul style="list-style-type: none"> Ouvert tous les après midi de 14h à 18h 	<ul style="list-style-type: none"> Permanence accès soins santé, dépend de l'hôpital de Calais (n'est pas une association) 03 21 46 86 58
HCR	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition de traducteur Diffusion d'information 	<ul style="list-style-type: none"> 5 rue de Vic 62 100 Calais Mathilde Tiberghien 06 03 46 48 03
FTDA	Questions administratives	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion d'information Accompagnement des DA et des réfugiés 	<p>http://www.france-terre-asile.org/carte-cada/item/4762 5 rue de Vic 62 100 Calais Au CRA : 03 21 85 28 46 A l'extérieur : Jean François Roger, 06 17 85 80 18</p>
Flandres Terre Solidaire	Soins	<ul style="list-style-type: none"> Accueil des convalescents dans un camp (sous tente) Pour une durée limité à 15 jours Prise en charge médicale Accord de coopération avec Médecins de Monde 	<p>http://flandreterresolidaire.skyrock.com/2.html http://solidaritecalais.skyrock.com/ Claire Cleenewerck, claire.cleenewerck@wanadoo.fr 06 64 79 07 00</p>

TABLEAU DES LIENS ENTRE ASSOCIATIONS

